

Forêts, prés et champs à Champagnac-le-Vieux



Randonnée n°1792346

Une randonnée proposée par gerar43

Baladez vous dans la partie Sud de la commune à proximité du village de le Boucharel où alternent la forêt, les champs et les prés.

Revivez le passé au travers des ruines agrestes, des anciens matériels agricoles et l'agriculture d'aujourd'hui dans une nature préservée.

L'été, ce circuit est ombragé.

Durée :	3h50	Difficulté :	Moyenne
Distance :	9.47km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	384m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	384m	Région :	Massif central
Point haut :	936m	Commune :	Champagnac-le-Vieux (43440)
Point bas :	685m		

Description

La randonnée démarre à proximité du village de le Boucharel situé au sud de Champagnac-le-Vieux sur la départementale D56.

Se garer au bord de la D56 vers le chemin qui conduit au centre du village de: Le Boucharel. La place est suffisante pour une dizaine de véhicules.

(D/A) Emprunter le chemin de terre situé en face du chemin qui mène au village de Le Boucharel et continuer tout droit, Sud-Est, jusqu'à la jonction avec une route goudronnée.

(1) Suivre à gauche la route jusqu'à l'entrée du village de Toirat.

(2) À la patte d'oie, obliquer vers la gauche et prendre la piste forestière à droite, passant à proximité d'une maison. À un carrefour de chemin, la piste rétrécit. Continuer tout droit.

(3) Attention la descente est relativement abrupte. L'aide des bâtons est conseillée.

(4) Traverser le ruisseau de Chalus, un affluent du Doulon, suivre le chemin qui passe à coté des ruines de Chalus jusqu'au carrefour nommé "la Croix de Chalus".

(5) À ce carrefour, suivre le chemin à main droite qui descend au village d'Enterif en ignorant deux chemins à droite.

(6) Suivre **prudemment** la route goudronnée D562 à droite sur 1km environ.

(7) Après un virage à gauche en épingle à cheveux, quitter la route et prendre à droite le chemin de terre qui monte en direction du Glial.

(8) À ce carrefour, bifurquer dans le chemin de gauche. Le chemin devient route au lieu-dit le Glial. La suivre jusqu'à Toirat.

(2) Prendre à gauche et suivre l'itinéraire de l'aller.

(1) Virer dans le chemin à droite et poursuivre jusqu'à la départementale D56 pour rejoindre le point de départ **(D/A)**.

Informations pratiques

Pas de ravitaillement dans les villages.

Boulangerie et café à Champagnac le Vieux.

Camping et restaurant au plan d'eau sur la route en direction de la Chaise Dieu (suivre les panneaux indicateurs indiquant le plan d'eau).

Points de passages

D/A Parking près de le Boucharel sur la D56
N 45.342771° / E 3.512256° - alt. 888m - km 0

1 Route goudronnée.
N 45.341323° / E 3.522008° - alt. 922m - km 0.8

2 Village de Toirat
N 45.343419° / E 3.526043° - alt. 902m - km 1.2

3 Descente abrupte.
N 45.342695° / E 3.538606° - alt. 790m - km 2.35

4 Ruisseau du Chalus
N 45.341813° / E 3.542404° - alt. 719m - km 2.67

5 Croix de Chalus
N 45.343212° / E 3.548305° - alt. 815m - km 3.55

6 D562 à Enterif
N 45.337153° / E 3.553573° - alt. 712m - km 4.62

7 Chemin de terre à droite
N 45.333789° / E 3.546824° - alt. 686m - km 6.05

8 À gauche à la patte d'oie
N 45.335267° / E 3.544721° - alt. 721m - km 6.32

D/A Parking près de le Boucharel sur la D56
N 45.342771° / E 3.512267° - alt. 888m - km 9.46

A proximité

Points de vue sur la vallée du Doulon, les monts du Cantal, du Sancy et du Cézallier.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-forets-pres-et-champs-a-champagnac-le-vi/>



Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

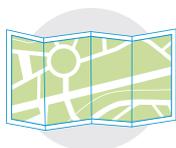
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.